

PETITION

CONTRE L'ELEVATION D'UNE STATUE

De Charles De Gaulle à NICE

le

A

Monsieur Christian Estrosi,
Maire de NICE - Ministre de l'Industrie
5 rue de l'Hôtel de Ville
06364 NICE Cedex 04
<http://contact.nice.fr/index.php?mode=ecrireaumaire>

Monsieur le Maire,

Ayant appris par la presse locale que vous avez l'intention d'élever une statue au général De Gaulle dans votre commune, nous, Français d'Algérie – Pieds Noirs et Harkis - tenons à vous faire part de notre indignation légitime.

En effet, si ce projet voyait le jour, nous considèrerions qu'il s'agit d'une provocation et d'une insulte à l'Armée d'Afrique qui a libéré la France, à nos morts civils et militaires en Algérie, aux disparus, aux prisonniers français, militaires et civils, abandonnés au mains du FLN en 1962 , aux souffrances endurées et aggravées après Mai 1958 puis démesurées à compter de Mars 1962 :

- attentat criminel contre le Général Raoul SALAN fomenté par Michel Debré,
- fusillade des barricades le 24 janvier 1960 ;
- répression sauvage de la population défenderesse de l'Algérie Française ;
- mitraillage aérien, ordre à la Flotte de tirer et mise à sac de Bab El Oued ;
- assassinat des manifestants pacifiques rue d'Isly à Alger du 26 mars 1962 ;
- association criminelle des forces soumises à De Gaulle, c'est-à-dire les gardes mobiles, les barbouzes et les terroristes FLN libérés des prisons françaises à cet effet ;
- abandon de toute une population livrée sans défense à ses assassins :
 - * génocide des Harkis, organisations multiples d'enlèvements de civils et de militaires ;
 - *massacre des européens le 5 juillet 1962 à Oran ;
 - *rançons payées au FLN pour autoriser le passage du pétrole et les essais nucléaires.

Alain Duhamel, féal avéré du général, a déclaré 40 ans après, que l'abandon de l'Algérie (et du Sahara) était l'acte de trahison le plus notoire commis à l'encontre des Français d'Algérie et de la parole donnée par Charles De Gaulle que vous voulez immortaliser.

Pour répondre à votre évocation de la « France à genoux » qu'il aurait relevée, vous vous gardez bien de retenir la division des français et la décapitation de l'Armée accomplies par deux fois en 1945 et en 1962 ; avec dans les geôles remplies par des tribunaux d'exception, des Officiers Généraux, des Officiers, des Sous-officiers, des Soldats et des Patriotes, les plus glorieux de France, dont, en 1962, des Compagnons de la Libération.

Par conséquent, nous vous demandons instamment de renoncer à ce projet par respect pour les Français attachés à leur patrie, pour ceux qui se sont réfugiés à Nice et dans les Alpes Maritimes après un exode honteux pour la France, qui restera une tache dans notre Histoire, et l'abandon de 15 départements devenus français avant les Alpes Maritimes.

Nom Prénom Adresse Signature